

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 2 septembre 2014 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire-suppléant Monsieur Alain Paquin.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

Est absent : Monsieur Jacques Landry, Maire

### **9802-09-14 – Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9803-09-14 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014.**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance de la séance ordinaire du 4 août 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9804-09-14 – Renouvellement abonnement – Chambre de Commerce du Haut-Richelieu**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle l'abonnement avec la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 165\$ à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9805-09-14 – Dossier 243 Avenue Venise Ouest – contre-offre**

CONSIDÉRANT la tenue d'une conciliation judiciaire le 5 août 2014 dans le dossier d'expropriation du 243, avenue Venise Ouest ;

CONSIDÉRANT que suite à cette conciliation, la partie expropriée a présenté une offre de règlement valide jusqu'au 22 septembre 2014 ;

CONSIDÉRANT que le conseil prend acte que la partie expropriée avait acquis cette propriété moins d'un mois avant l'avis d'expropriation ;

CONSIDÉRANT que l'offre apparaît exorbitante eu égard au prix payé et à l'état des lieux ;

Pour toutes ces raisons, il est :

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

De refuser l'offre de règlement présentée le 8 août par Me Yvon Robichaud pour la partie expropriée Investissements DLP Inc. et de mandater tout expert utile pour compléter l'expertise des évaluateurs BBD, tel que désignés par ceux-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9806-09-14 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 8 juillet 2014 au 25 août 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9807-09-14 – Constat d'infraction – 208, 47<sup>e</sup> Rue Ouest**

CONSIDÉRANT la résolution 9781-08-14 adoptée le 4 août 2014 relativement à la présence de poules dans un secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT que le règlement 394-2013 (RM-410) concernant les animaux n'autorise pas les poules en secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT qu'aucune démarche de médiation n'a été entreprise;

CONSIDÉRANT que la plainte n'a pas été retirée et que les poules sont toujours présentes sur le terrain;

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à transmettre un constat d'infraction au propriétaire du 208 47<sup>e</sup> rue Ouest portant le numéro de lot 129-70. Que la firme Monty, Coulombe, Avocats soit mandatée afin de représenter la municipalité dans ce dossier advenant contestation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9808-09-14 – Réfection – toit du presbytère**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme R. Fleury Construction pour l'exécution des travaux de réfection de toiture (partie haute) du presbytère le tout selon leur soumission du 25 août 2014 pour un montant de 6 450\$ plus taxes et tous travaux supplémentaires au tarif horaire de 73\$ de l'heure plus le coût des matériaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9809-09-14 – Achat de 2 génératrices**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 15 900\$ plus taxes \$ à Claude et François Phénix & Fils Inc. pour l'achat de 2 génératrices telles que spécifiées sur la soumission du 5 août 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9810-09-14 – Démission – pompier**

CONSIDÉRANT une lettre de démission de M. Claude Laperle à titre de pompier volontaire;

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. Claude Laperle pour toutes ces années au sein du service d'incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9811-09-14 – Porte de garage – ambulance – local des bénévoles**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surpenant  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme R. Fleury Construction Inc. pour l'installation d'une porte de garage au garage municipal – côté 16<sup>e</sup> Avenue Ouest pour y entrer l'ambulance tel que leur soumission du 26 mai 2014. Qu'un budget maximum de 10 000\$ plus taxes soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9812-09-14 – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) – 18<sup>e</sup> Avenue Ouest (lots 142-39 et 142-40)**

CONSIDÉRANT une demande du propriétaire des lots (142-39 et 142-40)

CONSIDÉRANT que cette demande est soumise à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que le projet soit accepté tel que présenté en autant qu'une clôture de type frost noire d'une hauteur de 2 mètres maximum soit installée à l'arrière de l'immeuble.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9813-09-14 – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) – 220, 48<sup>e</sup> Rue Ouest – Avenue de la Pointe-Jameson (lot 191-211-P) et 323, 15<sup>e</sup> Avenue Est – 195, 23<sup>e</sup> Rue Ouest – 180, 23<sup>e</sup> Rue Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :  
220, 48<sup>e</sup> Rue Ouest – Agrandissement d'une remise de 6 x 8 même revêtement ;

**9813-09-14 – Plan d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.) – 220, 48<sup>e</sup> Rue Ouest – Avenue de la Pointe-Jameson (lot 191-211-P) et 323, 15<sup>e</sup> Avenue Est – 195, 23<sup>e</sup> Rue Ouest – 180, 23<sup>e</sup> Rue Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :  
220, 48<sup>e</sup> Rue Ouest – Agrandissement d’une remise de 6 x 8 même revêtement ;  
Lot 191-211-P(Avenue de la Pointe-Jameson) et lot 191-144 (323 15<sup>ième</sup> Avenue Est) – Implantation d’une haie de cèdre en façade de chacun des lots et barrière de 16 pieds de largeur en pvc. blanc ;  
195, 23<sup>e</sup> Rue Ouest – Nouvelle construction ;  
180, 23<sup>e</sup> Rue Ouest – construction d’un cabanon de 12 x 16 revêtement vinyle bleu semblable à la maison ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d’Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9814-09-14 – Plan d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.) – 208, 47<sup>e</sup> Rue Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :  
208, 47<sup>e</sup> Rue Ouest – Implantation d’une clôture en bois de 2 mètres de hauteur

CONSIDÉRANT que cette demande est soumise à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d’Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que le projet soit accepté en autant que la clôture soit égale avec l’arrière de la maison – hauteur maximum 2 mètres selon un des modèles retenus par le Comité (A ou B).  
Aucune clôture en avant.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9815-09-14 – Intervention dans la branche 69 de la rivière du Sud**

CONSIDÉRANT une demande de travaux d’aménagement et d’entretien de cours d’eau relativement à l’entretien de la branche 69 de la rivière du Sud sur les lots 143 à 147 ;

CONSIDÉRANT QUE la branche 69 de la rivière du Sud correspond à la définition de l’expression - *cours d’eau* – présente dans la Loi sur les compétences municipales ;

CONSIDÉRANT QUE les derniers travaux réalisés dans ce cours d’eau l’ont été vers l’année 1999 ;

CONSIDÉRANT QU'une intervention sera peut-être nécessaire sur la branche en aval, soit la branche 66 ;

CONSIDÉRANT QUE le bassin versant de cette dernière est situé dans les municipalités d'Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Georges-de-Clarenceville et Venise-en-Québec ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil informe la M.R.C. que la répartition des coûts sera partagée entre les propriétés touchées directement par ces travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9816-09-14 – Bâtisse terrain de balle – 23<sup>e</sup> rue Ouest**

CONSIDÉRANT la résolution no. 9787-08-14 relativement à la construction d'une bâtisse sur le nouveau terrain de balle situé sur la 23<sup>e</sup> rue Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE des ajouts ont été apportés lors de la construction de la bâtisse ;

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que le montant du contrat accordé à M. Carlo Boucher s'élève à 8 650\$ plus taxes. D'autoriser le paiement de la différence soit 2 471,96\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9817-09-14 – Site Internet – Autorisation émission chèque**

CONSIDÉRANT le contrat accordé à la firme 9293-2037 Québec Inc. (Power Surfer Solutions) pour le site Internet de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que dans le contrat un montant représentant 40% doit être remis lors de la signature ;

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 10 000\$ taxes incluses à la firme 9293-2037 Québec Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9818-09-14 – Impression cartes touristiques Venise-en-Québec**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'impression de 5 000 cartes touristiques par la firme Imprimerie André. Qu'un budget au montant de 1 500\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9819-09-14 – Remerciement M. Mario Bonneville – maïs – camp de jour**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU :

Qu'une motion de remerciement soit adressée à M. Mario Bonneville pour avoir fourni le maïs pour l'épluchette du Camp de jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9820-09-14 – Remerciement – donateurs Jeux d'eau**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciement soit adressée aux généreux donateurs Plomberie Pier-Eau, B. Fréreau et Fils Inc, Claude & François Phénix & Fils et Robin Courchesne pour le temps et les matériaux si généreusement offerts pour la réalisation des Jeux d'eau. Une affiche sera installée au Chalet des Générations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9821-09-14 – Remerciement moniteurs et monitrices – camp de jour**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'un montant de 150\$ soit alloué à chacun des animateurs du camp de jour pour le travail effectué auprès des enfants durant la saison estivale 2014. Félicitations pour leur bon travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9822-09-14 – Autorisation de paiement terrain de balle et chalet**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 24 890.94\$ à la firme Claude et François Phénix & Fils Inc. pour l'aménagement du terrain de balle sur la 23<sup>e</sup> Rue Ouest.

D'autoriser également l'émission d'un chèque au montant de 7 250.15\$ pour l'entrée électrique du nouveau chalet du terrain de balle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9823-09-14 – Autorisation utilisation Chalet des générations – Cours de yoga**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que le Conseil autorise Mme Jutta Helmer à utiliser le chalet des générations pour des cours de yoga les jeudis soirs du 4 septembre au 6 novembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9824-09-14 – Engagement - journaliers**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder rapidement à des travaux d'aménagement de toutes sortes avant l'automne;

CONSIDÉRANT que le personnel en place ne peut suffire à la tâche;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil entérine l'embauche de 2 personnes à titre de journalier au taux de 14\$/hre à compter du 25 août dernier pour une période maximale de 3 semaines.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9825-09-14 – Autorisation paiement Jacques Gagné Excavation Inc.**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 28 516.69\$ à la firme Jacques Gagné Excavation Inc. pour divers travaux soit 13 758.52\$ pour l'aménagement du terrain de balle, 2 506.45 pour la voie cyclable, 712.85 pour garage municipal et 11 538.87\$ pour le terrain du chalet des générations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9826-09-14 – Nomination maire-suppléant**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que M. André Surprenant soit nommé comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9827-09-14 - Remerciement maire-suppléant sortant**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. Alain Paquin pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9830-09-14 - Comptes du mois**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 201 804.16 \$ le tout tel que ci-après listé.

# CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1400064	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	6 050,90 \$
L1400065	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	MATIÈRES RÉSIDUELLES-QUOTE-PART	16 913,73 \$
L1400066	PITNEY BOWES	RECHARGE TIMBREUSE	589,88 \$
L1400067	SERVICE CARTES DESJARDINS	QUOI DE NEUF-AMÉLIORATION TERRAINS	669,21 \$

L1400068	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	461,40 \$
L1400069	TÉLUS	CELLULAIRE	172,63 \$
L1400070	XITTEL INC.	INTERNET	132,11 \$
C1400443	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	305,92 \$
C1400445	B. FRÉGEAU & FILS INC.	JEUX D'EAU	12 037,88 \$
C1400446	CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC.	CABANON TERRAIN DE BALLE	7 473,38 \$
C1400447	GROUPE TVA INC	PUBLICITÉ	23 074,58 \$
C1400448	MALENFANT MARLÈNE	CARTE TOURISTIQUE	600,00 \$
C1400449	PITNEY BOWES	LOCATION ÉQUIP. POSTE	314,65 \$
C1400450	ANNULÉ		0,00 \$
C1400451	AUBIN ST-PIERRE INC.	VOIRIE	482,05 \$
C1400452	AUBRY, MICHELINE	CCU 25 AOÛT	45,00 \$
C1400453	ARTICLES PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	SERVICE INCENDIE	734,69 \$
C1400454	AGENCE MAXI SÉCURITÉ ET PROTECTION INC.	SÉCURITÉ 20 JUILLET AU 12 AOÛT	3 407,86 \$
C1400455	ACROBATE	DRAPEAUX VENISE-EN-QUÉBEC	551,19 \$
C1400456	ALARMEX SYSTÈMES DE SÉCURITÉ	CHALET DES GÉNÉRATIONS	3 195,57 \$
C1400457	ARBRASKA LA FORÊT DES AVENTURES	CAMP DE JOUR	1 063,52 \$
C1400458	AUMONT ROBERT	REMB. TAXES	1 599,92 \$
C1400459	BAERTSCHI, RENÉ	CCU 25 AOÛT	35,00 \$
C1400460	BPR INFRASTRUCTURE INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	44 552,82 \$
C1400461	BOUTHOT GÉRARD	CCU 25 AOÛT	35,00 \$
C1400462	BONNEAU CLIMATISATION	CHALET DES GÉNÉRATIONS	917,43 \$
C1400463	BOUCHER CARLO	BUT-TERRAIN DE BALLE	143,72 \$
C1400464	CMP MAYER INC.	SERVICE INCENDIE	257,56 \$
C1400465	COMMUNICATION RADIOTECH	SERVICE INCENDIE	207,93 \$
C1400466	COMPO HAUT-RICHELIEU	BACS VERTS	1 172,75 \$
C1400467	COPICOM INC.	CONTRAT DE SERVICE	318,15 \$
C1400468	SERVICES SÉCURITÉ INCENDIE	ENTRAIDE INCENDIE	1 230,95 \$
C1400469	CONTENEURS CES	SENTIER DE LA NATURE	747,34 \$
C1400470	DESRUISSEAUX SUZIE	REMB. CAMP DE JOUR	140,00 \$
C1400471	EQUIPARC INC.	PARC - 67e Rue O. & 42e Rue O	4 670,28 \$
C1400472	FORMULES MUNICIPALES	FOURNITURES DE BUREAU	57,44 \$
C1400473	FLEURY ROBERT	CCU 25 AOÛT	35,00 \$
C1400474	LA FERME GUYON LTÉE	CAMP DE JOUR - SORITE	80,03 \$
C1400475	FOURNIER VÉRONIQUE	REMB. CAMP DE JOUR	15,00 \$
C1400476	FUNTROPOLIS	CAMP DE JOUR-SORTIE	482,58 \$
C1400477	GRAYMONT (QC) INC.	STATIONNEMENT CHALET DES GÉNÉRATIONS	1 000,31 \$
C1400478	GROUPE ULTIMA INC.	AVENANT-JEUX D'EAU	95,00 \$
C1400479	GAGNON MARYLINE	CAMP DE JOUR-MATÉRIEL	109,98 \$
C1400480	TAILLAGE DE HAIE GASTON ET GUYLAINE	TAILLAGE DE HAIE	50,00 \$
C1400481	IMPRIMERIE SUR-DEL	SERVICE INCENDIE	3,11 \$
C1400482	ANNULÉ		0,00 \$
C1400483	JAVEL JACQUES CARTIER ENR	PRODUITS D'ENTRETIEN	686,81 \$
C1400484	JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	LAVAGES DE VITRES	85,00 \$
C1400485	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	PUBLICATION	209,26 \$
C1400486	KERNEN CLAIRE-LISE	CCU 25 AOÛT	35,00 \$
C1400487	LES ÉQUIPEMENTS LAGUÉ PIKE-RIVER	VOIRIE	57,12 \$
C1400488	L'HOMME ET FILS ENR	VOIRIE-CHALET GÉMÉRATIONS-QUAI-POMPIER	3 315,67 \$
C1400489	LYMBURNER YVES	CCU 25 AOÛT	35,00 \$
C1400490	LMGRAVURE PLUS	SERVICE INCENDIE	196,50 \$
C1400491	LAGUE STEPHANIE	REMB. ACTIVITÉS SPORTIVES	100,00 \$
C1400492	LES GAZONS DU QUÉBEC	TERRAIN DE BALLE-CHALET DES GÉNÉRATIONS	2 910,31 \$
C1400493	LAGUÉ LUC & FILS	VOIRIE	2 115,54 \$
C1400494	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE-CAMP DE JOUR-SERVICE INCENDIE	171,22 \$
C1400495	MARTECH INC.	BORNES FONTAINES - SIGNALISATION	2 048,45 \$
C1400496	MONTY COULOMBE AVOCATS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	330,56 \$
C1400497	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	681,53 \$



C1400498	PATRICK SAURIOL	SERVICE INCENDIE	36,79 \$
C1400499	LES PUBLICATION MUNICIPALES	BULLETINS MUNICIPALS	275,94 \$
C1400500	PARC SAFARI (2002) INC.	CAMP DE JOUR-SORTIE	605,35 \$
C1400501	PRO-AM GESTION PARASITAIRE	TRAITEMENT PARASITES SABLE TERRAIN LOISIRS	459,90 \$
C1400502	S.A.M.	CAMP DE JOUR - SORTIE	168,00 \$
C1400503	SERRES ET PÉPINIÈRE CHAMPLAIN	QUAI MUNICIPAL-HALTE DU DOMAINE	1 890,31 \$
C1400504	SUPER SOIR	ESSENCE VOIRIE-SERVICE INCENDIE	1 418,17 \$
C1400505	SAMSON LUC	CAMP DE JOUR-TRANSPORT AUTOBUS	2 546,71 \$
C1400506	SUCCESSION THÉRÈSE LAMOTHE	REMBOURSEMENT TAXES	94,48 \$
C1400507	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	REPLISSAGE CYLINDRES	529,05 \$
C1400508	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	PARC DE LA NATURE-KIOSQUE TOURISTIQUE	735,84 \$
C1400509	TOUGAS RITA	REMBOURSEMENT TAXES	13,31 \$
C1400510	TRANSPORT ALAIN GRÉGOIRE	QUAI MUNICIPAL	2 716,36 \$
C1400511	VILLE DE BEDFORD	HONORAIRES PRÉVENTIONNISTES	1 159,66 \$
C1400512	VILLE DE MONTRÉAL	CAMP DE JOUR-SORTIE- PLANÉTIARIUM	391,00 \$
C1400513	AGENCE DE PUBLICITÉ MOBILE 2007	PANCARTES	427,48 \$
C1400514	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 494,00 \$
C1400515	J.L.M. INC	BALAYAGE DES RUES	1 750,50 \$
C1400516	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	VOIRIE	58,62 \$
C1400517	EMCO CORPORATION	VOIRIE, AQUECUC	984,79 \$
C1400518	ANNULÉ		0,00 \$
C1400519	ANNULÉ		0,00 \$
C1400520	DOMAINE DU RIDGE	FRAIS MUNICIPALITÉ	150,00 \$
C1400523	LA CAPITALE ASS. ET GEST. DU PATRIMOINE	ASSURANCES COLLECTIVES	2 581,36 \$
		<b>SOUS-TOTAL</b>	169 699,04 \$
		<b>SALAIRES AU 23 AOÛT</b>	
		<b>EMPLOYÉS</b>	30 402,33 \$
		<b>CONSEILLERS</b>	3 017,91 \$
		<b>TOTAL</b>	203 119,28 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9829-09-14 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 2 septembre 2014 soit levée à 20h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Alain Paquin  
MAIRE-SUPPLÉANT

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin,  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Alain Paquin, Maire-Suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.